



ERRATUM

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT IMPOSANT UNE TAXE RELATIVE AUX SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Veillez prendre note que l'avis public du 8 novembre 2017 relatif au *Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2018* est paru par erreur et par conséquent cet avis de motion sera présenté à une séance ultérieure.

Soyez également avisés que la séance du conseil du 21 novembre est annulée.

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun,
ce 15 novembre 2017

La Directrice du Bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement,
Caroline Fisette, OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/verdun